

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

L'EUROCOMMUNISME EST MORT: la crise de la gauche française



en est la preuve

par YVONNE DUVAL

RIEN N'EST CLAIR ENCORE

MM Mitterrand et Marchais proclament à qui mieux mieux leur fidélité à l'union de la gauche, tandis qu'en réalité ils ne font que s'éloigner l'un de l'autre. On a l'impression que les socialistes et les communistes sont de plus en plus décidés (ou résignés?) à faire valoir leurs positions divergentes, au risque de décevoir le corps électoral et de perdre la grande chance des élections de 1978. Une logique bien étrange fait encore parler les deux chefs de parti au nom du programme commun et de l'union de gauche, et en même temps M. Mitterrand reconnaît que l'ampleur du désaccord dépasse largement la question des nationalisations à propos desquelles la crise

est officiellement survenue, et M. Marchais accuse le P.S. d'avoir changé de stratégie.

Les négociations engagées depuis le mois de mai, pour la mise à jour du programme commun approuvé par les socialistes et les communistes français en 1972, deviennent de plus en plus difficiles et on arrive finalement à la rupture en septembre.

Pourquoi?

Sûrs de l'appui de la majorité de l'électorat, socialistes, communistes et radicaux de gauche s'acheminaient vers la conquête du pouvoir l'année prochaine. Tout à coup, ils s'arrêtent et s'installent dans la crise, sans la moindre lueur d'un arrangement.

Pourquoi?

L'Eurocommunisme est mort:
la crise de la
gauche française
en est la preuve

A CAUSE DU KREMLIN, PEUT-ETRE?

Le coup de frein a été donné par les communistes. Ils ont beau protester, le déroulement des faits plaide catégoriquement contre eux. Il est évident que, décidant en 1977, d'actualiser le programme commun, qui scellait la volonté commune des principaux partis de gauche, ceux-ci se lançaient dans une entreprise pleine de risques. Une fois arrivés au pouvoir, ils auraient pu corriger tranquillement le texte du programme, en l'adaptant aux conditions de 1978. Mais le parti communiste exigea que ce texte soit «un contrat précis, modernisé, abondant et, pour les partenaires, aussi contraignant que possible»; il ne voulait pas que l'actualisation soit un travail de pure forme: il n'y avait qu'à changer quelques chiffres que l'inflation avait démodés, quelques mots devenus archaïques» (J.D. Bredin, dans «Le Monde» du 30 septembre). Pousés par les communistes, les deux autres partis de gauche s'engagèrent à la rédaction d'un nouveau programme; tout fut remis en discussion, et les communistes insistèrent avec acharnement sur des questions qu'ils savaient bien inacceptables par leurs partenaires. Ce sont les communistes qui ont voulu le débat public, la polémique fraternelle évidente. Pourquoi le parti communiste - se demande un des dirigeants des radicaux de gauche, dans un article déjà cité ci-dessus - a-t-il voulu l'accusation, puis a-t-il voulu que l'actualisation soit une négociation complète, puis a-t-il voulu qu'elle soit entourée d'un débat public, spectaculaire, véhément, sinon violent? Pourquoi a-t-il rejeté, sans examen sérieux, dans la nuit du 20 septembre, les nouvelles propositions présentées par François Mitterrand pour sauver l'union de la gauche, qui représentaient un effort sensible, si sensible même qu'elles posaient aux radicaux de gauche de très graves problèmes? Pourquoi a-t-il ainsi accumulé les risques de rupture, et l'a-t-il, au dernier moment, con-

sacrée: après quoi l'enchaînement des justifications et des accusations pouvait la rendre irréversible?

Les observateurs politiques sont restés stupéfaits devant ce changement d'attitude, imprévisible, brusque, téméraire. Et alors quelques-uns ont avancé l'hypothèse terrible et presque invraisemblable d'une forte pression exercée du dehors sur les dirigeants du P.C.F. Il est conforme à la logique des partis communistes européens de se soumettre aux ordres du Kremlin, et pourtant cette hypothèse nous l'avons appelée «terrible et presque invraisemblable». En effet, il s'agit d'un des partis eurocommunistes, et précisément de celui qui ne cesse de répéter (tout récemment, par la voix de M. Marchais) qu'il lutte pour des transformations démocratiques «d'un caractère original, propre aux conditions et aux traditions de notre pays, ouvrant la voie à ce que nous appelons un socialisme aux couleurs de la France. Il est évident qu'une telle perspective ne peut s'accommoder d'aucune dépendance, d'aucun alignement. Elle exige au contraire une politique conséquente d'indépendance nationale.

Et bien, le changement de cap du P.C.F. devrait être attribué à des ordres provenant de Moscou. Pauvres eurocommunistes!... Bel exemple de «politique conséquente d'indépendance nationale»!

On a déjà parlé de l'eurocommunisme comme d'un phénomène mort après une courte vie (voir le numéro 8-9 du «Bulletin Européen», à la page 12) et on a insisté à ce propos sur la trahison du P.C. italien, qui a pris ses distances du P.C. espagnol et s'est aligné sur les ordres de Moscou. Les événements récents qui agitent la gauche française constituent une confirmation éclatante à ce sujet: l'eurocommunisme est un simple flatus vocii ridicule, puisque d'une part les communistes n'arrivent pas à se mettre d'accord avec les socialistes (qui, eux, ont toujours lutté pour les idéaux qu'on qualifié aujourd'hui d'«eurocommunistes») et d'autre part les communistes occidentaux continuent à recevoir des ordres signés par M. Brejnev et Cie.

LA LOI DURE DE L'EQUILIBRE

Le sort de l'Europe est entre les mains des deux superpuissances - on ne cesse de le

répéter, de s'en lamenter et de clamer l'aspiration vers l'autonomie. Et si on l'oublie parfois, il se produit quelque événement qui nous rafraîchit la mémoire. Le dernier exemple est la crise de la gauche française: tout s'était arrangé d'une manière presque miraculeuse pour que dans un grand pays de l'Europe libre la volonté librement exprimée du peuple amène au pouvoir les communistes, mais tout se casse parce que, semble-t-il, la superpuissance communiste s'y oppose. Vous avez bien lu «superpuissance communiste», car par un de ces paradoxes qui rend l'histoire tellement fascinante et riche en surprise, ce ne furent pas les Américains, mais les Soviétiques qui brisèrent la coalition de la gauche française. Naturellement les Soviétiques seraient ravis de voir triompher en Europe occidentale des partis prêts à leur obéir. Mais la loi de l'équilibre européen, c'est-à-dire les engagements qui lient les deux superpuissances par des intérêts et par une grande peur réciproque, exige qu'en France les communistes restent à l'opposition. Et si la dépendance envers Moscou est une loi dure pour les partis communistes européens, la loi de l'équilibre européen, ne l'est pas moins.

On a souvent critiqué le mot liberté pour son contenu vague, relatif, ambigu ; l'exégèse de ce mot ne fait qu'alimenter des

discussions, aussi longues que stériles, parmi les moralistes, les politologues, les politiciens. Et pourtant il y a et il y aura toujours des hommes qui se font tuer au nom de la liberté et pour son triomphe. Quand on voit à quoi se réduit la liberté des partis communistes en Occident, on doute encore davantage de la substance réelle de ce vocable et on pense avec étonnement à tous les héros, grands et petits, qui ont versé leur sang sous un étendard qui met toujours en équation «communisme» et «liberté». Et à tous les communs mortels qui croient en cette équation. Ce sont des millions, bien des millions, et on n'a pas le droit de douter de leur bonne foi. Mais on est pleinement justifié de douter de la bonne foi des politiciens qui, par des manoeuvres habiles et un langage démagogique, entraînent ces millions d'âmes en peine. Eux, ils ne savent que trop combien mensongère est cette histoire des partis communistes libres. Eux, ils ne se sentent pas libres, mais n'ont aucun intérêt à l'avouer. Et si la belle mise en scène de l'eurocommunisme s'est écroulée - vraiment, un peu trop vite! - ils trouveront une autre étiquette pour réanimer le fantôme du communisme en liberté.

Y.D.



ROYAUME-UNI ET C.E.E.

*Extrait du discours du Président de la Commission des Communautés Européennes Jenkins lors de l'inauguration du nouvel établissement Collins
Glasgow, vendredi 1^o juillet 1977*

Il y a deux ans de cela, le peuple britannique décida, à la majorité d'un peu plus des deux tiers, de continuer à faire partie de la Communauté Européenne. Ce premier référendum de l'histoire britannique a eu des résultats qui ont été, de très loin, plus décisifs que ceux de toute autre élection générale. Ceux qui avaient le plus insisté pour introduire l'innovation du référendum - car ils présumaient qu'il aurait eu pour effet un résultat opposé - ont été temporairement étonnés par la révélation soudaine d'être des populistes sans le soutien du peuple.

Désormais remis de leur émotion, ils tentent de rouvrir le dossier. Je me demande s'ils se sont arrêtés pour réfléchir, ne serait-ce qu'un instant, sur les retombées négatives que peut provoquer leur attitude aux intérêts de la Grande-Bretagne, dont ils se déclarent, si présomptueusement, les défenseurs.

Même s'ils pratiquaient une politique alternative cohérente - qu'en fait ils n'ont pas - cette dernière naufragerait contre le rocher de l'inconstance. Une Grande-Bretagne affaiblie a, de toutes les façons, un chemin difficile à parcourir. Sans la persévérance,

aucune possibilité de politique ne sera efficace. Si nous voltigeons telle une plume au souffle de n'importe quel vent d'opportunisme politique, nous ne pouvons que nous diriger vers le désastre national. Le capital moral qui nous reste en Europe et dans le monde est ce que nous avons su accumuler, il y a trente ans de cela, grâce à notre mémorable fermeté devant une adversité décourageante. Ce capital a été en grande partie entamé par un ensemble de faiblesse économique - dont nous ne sommes pas entièrement fautifs - et d'égoïsme myope pour lequel nous ne pouvons ne blâmer que nous-mêmes. Il nous reste encore, cependant, un résidu de crédit qui pourrait, avec un minimum de discernement et de courage, être utilisé d'une façon extrêmement efficace. Il est essentiel, pour cela, de recréer l'impression que l'on peut se fier à nous. Personne ne nous demande plus d'être un pays riche; mais tous espèrent, toutefois, avec une confiance presque touchante, que nous soyons encore cohérents et dignes de foi. C'est justement cette réserve de crédit national et résiduel que les faux démocrates, qui ont tout d'abord demandé le référendum qu'ils renient maintenant, cherchent à attaquer.

Ils affirment que notre adhésion à la Communauté Européenne n'a pas donné de bons fruits au cours des deux dernières années. Bon nombre des arguments apportés sont nettement faux; mais même en supposant qu'ils soient vrais, ils ne devraient pas être pris en considération par un peuple à la trempe d'acier. La raison principale pour laquelle notre adhésion à la Communauté Européenne n'a pas encore été couronnée d'un succès complet est due au fait que nous ne nous sommes personnellement pas engagés à fond. Nos gouvernements en ont été empêchés par la minorité des vieux antieuropéens, qui n'ont respecté que verbalement les résultats du référendum et qui ont tout fait pour en miner le verdict. Même s'ils prétendent avoir tremblé devant la voix du peuple britannique, ils se sont efforcés, en réalité, de la baffouer.

Il faut savoir que toute orientation politique d'une certaine importance suppose, au préalable, la nécessité d'affronter des tempêtes. Ceux qui crient «En arrière!» auraient rendu vaine, avec un conseil aussi inconstant, toute autre initiative rentable pour notre pays.

Bruxelles, le 1^o juillet 1977

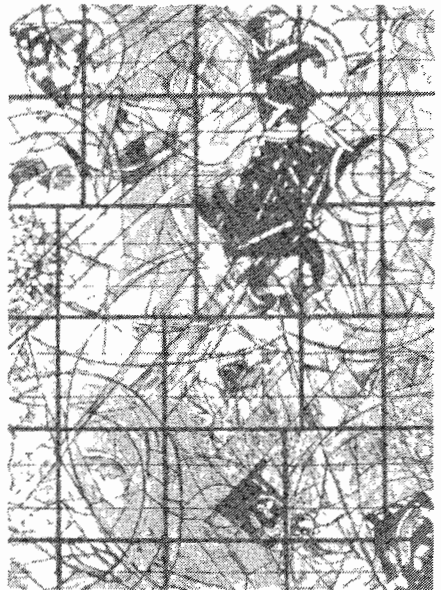
CHAGALL



90 ANS CETTE ANNÉE

«Depuis ma première jeunesse
j'ai été captivé par la Bible,»
dit Chagall.

«Il m'a toujours semblé
et il me semble encore que c'est
la plus grande source de poésie
de tous les temps. Depuis lors,
j'ai cherché ce reflet dans
la vie et dans l'art.»



Un des vitraux de l'auditorium sur
le thème de la création du monde:
«Je suis un mystique, je ne vais pas
à telle église ou à la synagogue. Ma
prière, c'est mon travail».

Elections européennes

BERLIN ET LE PARLEMENT EUROPEEN

PROTESTATION DE MOSCOU

Désormais, la décision a même été prise formellement: deux députés de Berlin Ouest feront partie du Parlement Européen qui sera élu en 1978 au suffrage universel par la population des pays membres. Ils ne seront pas élus directement, mais délégués par la Chambre des Députés de Berlin; une norme identique à celle qui est en vigueur pour les députés du Bundestag. Le décret qui officialise cette décision a été rédigé par les trois puissances alliées, il y a quelques semaines déjà. Entre-temps, la législation allemande a été complétée et sera officiellement approuvée par la publication écrite dans le Journal Officiel du Commandement allié de Berlin. Il est explicitement affirmé, dans ce décret du Commandement allié, que l'application, à Berlin également, de la loi relative aux élections européennes n'a lieu qu'à la condition que les deux députés berlinois soient délégués exclusivement par la

Chambre des Députés de Berlin et ne signifie pas, en outre, que «la législation des Alliés ait été abrogée ou limitée de quelque façon que ce soit».

Il était particulièrement nécessaire d'adopter, cette fois, une formule prudente, car l'Union soviétique tente, depuis un temps immémorable, d'entraver l'appartenance de cette ville à la C.E.E. et de s'opposer «à une participation directe ou indirecte de Berlin Ouest aux élections du Parlement Européen».

Dans le courant du mois d'août de l'année dernière, Moscou avait même présenté une protestation officielle auprès des puissances occidentales sous le prétexte qu'étant élu au suffrage universel, le Parlement Européen assume un caractère différent car il sera, peu à peu, doté de pouvoirs supranationaux. La participation de Berlin Ouest à cet organisme changerait le statut de la ville et ne serait pas conforme à l'accord passé entre les quatre puissances. Berlin Ouest ne doit pas être soumise à la législation de la Communauté Euro-

péenne ou être gouvernée par Bonn. L'intention de Moscou d'isoler Berlin Ouest même de la Communauté Européenne est plus qu'évidente.

Dès le départ, les Occidentaux savaient que les élections directes du Parlement Européen auraient provoqué des discussions sur Berlin, sur son statut, et même des situations conflictuelles. Mais on savait, également, que les Occidentaux n'auraient justement pas permis à Moscou d'intervenir dans leurs droits comme s'il n'y avait qu'un accord des quatre puissances ne concernant que Berlin Ouest. Il n'y a que les puissances occidentales qui puissent décider ce que peut faire Berlin Ouest, tout en respectant l'accord des Quatre, accord qui ne mentionne cependant pas les liens entre Berlin Ouest et la C.E.E. et qui affirme, d'autre part, que les autres accords en vigueur ne sont pas modifiés.

Les choses étant ce qu'elles sont, on ne peut pas mettre en doute le fait que Berlin Ouest appartient à la C.E.E. et Moscou l'admet indirectement. Cet-

te appartenance est précisée de façon nette dans les Traités de Rome de 1957 qui ne sont pas remis en question par l'accord des quatre puissances. Berlin Ouest est représentée de-

puis toujours au sein du Parlement Européen par deux députés qui font partie du groupe de 71 députés attribués à la République fédérale. Jusqu'à présent, les deux députés berlinois,

comme tous les autres députés de la C.E.E., ont été délégués par leur Parlement national, c'est-à-dire donc par le Bundestag.

EGALITE POUR LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Le Conseil de l'Europe vient de recommander à ses 19 Etats membres une série de mesures visant à éliminer les inégalités entre hommes et femmes qui pourraient encore exister dans le monde du travail et à aider les femmes à concilier responsabilités familiales et activités professionnelles.

Dans une résolution adoptée par son Comité des Ministres, l'Organisation souligne l'importance d'effacer les préjugés qui assignent des rôles déterminés aux femmes et aux hommes. On devrait d'une part abolir toute discrimination fondée sur le sexe, tant dans l'éducation et dans la formation, que dans le monde du travail. D'autre part, il faudrait mettre en évidence le rôle important que pourraient jouer l'orientation professionnelle, le perfectionnement et le recyclage pour assurer une bonne intégration des femmes dans la vie professionnelle.

Les Gouvernements sont invités à faire respecter l'égalité entre les sexes, en particulier en ce qui concerne le même type de travail. La Résolution préconise la suppression de toute disposition législative réglementaire ou administrative discriminatoire à l'égard des femmes. Il en est de même pour les conventions collectives, les barèmes, les accords de salaire ou les contrats individuels de travail.

Il est recommandé qu'un droit de recours soit introduit pour les femmes qui s'estimeraient défavorisées.

La Résolution propose également que les possibilités de travail à temps partiel ainsi que des horaires de travail assouplis soient développées pour permettre aux hommes et aux femmes de concilier plus facilement les activités professionnelles et les responsabilités familiales.

Dans ce même but, les Gouvernements sont appelés:

à développer les équipements d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire, ainsi que les équipements collectifs pour les ménages,

à trouver des moyens d'alléger les charges incombant aux personnes ayant des ressources modestes pour la garde de leurs enfants,

à prévoir des congés spéciaux dont pourrait bénéficier le père ou la mère pour prendre soin d'un nourrisson, d'un jeune enfant ou d'un enfant malade.

La Résolution prévoit des mesures particulières en cas de maternité. Un congé nécessité par une grossesse ou un accouchement devrait donner droit à un congé payé sans rupture de contrat et sans perte d'ancienneté.

Il s'agit donc, en général, d'assurer aux femmes un traitement non moins favorable que celui accordé aux hommes, de prendre toute disposition susceptible d'améliorer la situation de la femme dans le monde du travail, et de garantir une répartition plus juste des responsabilités incombant aux hommes et aux femmes tant dans la vie familiale que dans les activités professionnelles.

CONSEIL DE L'EUROPE

RAPPORT SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET LE ROLE DE L'ECRIVAIN EN EUROPE (1)

*Projet de recommandation présenté par
la Commission de la culture et de l'éducation*

L'Assemblée,

Ayant examiné le rapport sur la liberté d'expression et le rôle de l'écrivain en Europe, présenté par sa Commission de la culture et de l'éducation (Doc. 4012);

Convaincue de l'importance du rôle de l'écrivain et de la profession littéraire dans la société démocratique;

Déplorant la situation économique faite aux écrivains à plein temps dans les Etats membres, et en particulier le fait qu'ils sont insuffisamment couverts par la sécurité sociale;

Constatant que, pour nombre d'écrivains, les dispositions constitutionnelles garantissant la liberté d'expression sont loin d'être pleinement applicables en raison du coût de l'édition et d'autres facteurs économiques;

Rappelant l'intérêt qu'elle a porté à la situation des écrivains dans sa Recommandation 512 (1968), relative à la Conférence de Stockholm sur la propriété intellectuelle, et sa Recommandation 719 (1973), relative à l'exercice de la liberté d'expression par l'artiste;

Désireuse d'appuyer et d'étendre l'application des accords internationaux conclus dans ce domaine, y compris la troisième corbeille de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les diverses recommandations de l'Unesco, notamment celles adoptées à la Conférence d'Helsinki de 1972;

Rappelant le premier Congrès des associations d'écrivains européens, tenu à Berlin du 11 au 13 février 1977;

Estimant qu'il y a urgence à être mieux informé de la situation des écrivains en Europe, et à développer entre les services officiels l'échange des informations ainsi obtenues et l'expérience acquise;

Estimant que toute modification de la politique culturelle et toute mesure visant à agir sur la situation sociale dans les Etats membres passent par un réexamen de l'application aux écrivains de la Convention culturelle et de la Charte sociale du Conseil de l'Europe, et rappelant à ce propos les conclusions des Ministres européens responsables de la culture réunis à Oslo en 1976, qui ont souligné la nécessité de fonder la participation active à la société des écrivains et des autres travailleurs culturels sur une base économique, sociale et juridique acceptable;

Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des Etats membres:

i. à mettre en oeuvre les conclusions concernant les écrivains, élaborées à Oslo en 1976 par les Ministres européens de la culture, en s'attachant notamment aux points suivants:

- a. une meilleure utilisation par les différents secteurs de la société des services et des oeuvres que peuvent fournir les artistes, sans oublier toutefois le caractère spécifique de leur vocation propre;
- b. une rémunération meilleure et plus diversifiée de ces services et de ces oeuvres (par exemple : rémunération pour la participation à l'activité sociale, scolaire et culturelle au sens large, occasions supplémentaires de commandes et d'emplois), et le recours à des procédures contractuelles chaque fois que ce travail de l'artiste est en jeu;
- c. rapprocher et aligner autant que possible les avantages sociaux, allocations de

[1] Doc. 4012 du 13 septembre 1977.

- chômage et retraites des artistes professionnels avec ceux d'autres catégories de travailleurs, tout en tenant compte des conditions spécifiques de la création artistique;
- d. prévoir des dispositions fiscales tenant compte des aspects spécifiques de la production artistique;
 - e. mettre en oeuvre et étendre des systèmes de subventions et autres méthodes d'aide aux artistes, et plus particulièrement à l'intention de ceux d'entre eux oeuvrant dans des domaines qui ne leur permettent pas d'avoir des revenus immédiats suffisants;
 - f. comprendre dans la politique culturelle la protection de la liberté d'expression, l'encouragement à l'innovation et l'intégration de l'art dans la vie quotidienne;
- ii. à encourager et à soutenir la littérature des minorités ethniques;
- Recommander en outre au Comité des Ministres d'aider les gouvernements des Etats membres à échanger leurs expériences dans ce domaine:
- i. en analysant la Convention culturelle et la Charte sociale en même temps que les législations nationales en vigueur concernant les écrivains, en vue de les harmoniser autant que possible dans les domaines spécifiques et, d'une façon plus générale, d'élaborer un «Statut européen des écrivains»;
 - ii. en examinant les moyens qui permettraient aux Etats membres de conclure des arrangements particuliers visant à accorder aux auteurs, en matière de «copyright» et dans d'autres domaines, des droits plus étendus que ceux accordés par les instruments internationaux en vigueur;
 - iii. en rendant compte périodiquement de la situation des écrivains dans les Etats membres.

Résumé de l'Exposé des motifs présenté par Ola Schwenke

Partout en Europe occidentale, les écrivains, dans leur majorité, tout en contribuant à la littérature et ainsi à l'art et à la culture, jouent le rôle d'éducateur, de maître à penser, de relais de l'information, de critique et d'analyste des processus «politiques», l'occasion leur en étant fournie par notre société bureaucratique et technocratique. Encore que peu d'entre eux soient organisés en parti, les écrivains forment toujours un «parti» tout en n'étant, qu'ils le veuillent ou non, représentés par aucun groupe de pression politique. Des progrès sociaux sont inconcevables sans eux. L'affermissement de la démocratie comme mode de vie en Europe constitue un objectif qui peut aussi trouver une traduction littéraire.

Le développement des media confronte les écrivains à de nouveaux défis. Ces media leur permettent de mener une existence d'écrivain (par exemple en République fédérale d'Allemagne), et ne conditionnent pas, en apparence, la quantité d'ouvrages imprimés, en particulier littéraires (la menace vient plutôt ici de la concentration des maisons d'édition), mais réduisent le nombre de lecteurs.

Les écrivains d'Europe occidentale sont pour la plupart des marginaux sociaux dont le revenu se situe en-dessous de la moyenne si bien que la profession d'écrivain ne peut très souvent être qu'un «métier à temps partiel» ou un «métier d'appoint».

Le régime de l'assurance-maladie et vieillesse des écrivains et des artistes n'est exemplaire dans aucun pays d'Europe occidentale; c'est dans les pays scandinaves que la réglementation à cet égard est la plus favorable (abstraction faite de la Grande-Bretagne, où chaque citoyen est couvert par la sécurité sociale).

En proclamant la liberté de création artistique et d'expression, toutes les constitutions d'Europe occidentale garantissent l'écrivain contre les atteintes à sa liberté. Mais dans quelle mesure cette protection est-elle efficace? Il faut se demander jusqu'à quel point la production littéraire est l'objet, directement ou indirectement, de restrictions ou de manipulations sur le plan politique.

En pratique, la littérature des minorités ethniques ne bénéficie nulle part en Europe de la moindre protection.

LINGUISTIQUE

LA DIVERSITE LINGUISTIQUE EN EUROPE. PEUT-ON VAINCRE CET OBSTACLE A L'INTEGRATION EUROPEENNE?

Qui pourrait nier l'importance fondamentale des langues, par lesquelles nous exprimons nos idées, nos pensées, nos sentiments et nous communiquons les uns avec les autres? C'est également la langue qui nous permet d'accéder à la culture de notre propre pays comme à celle des autres pays et qui, par conséquent, facilite la compréhension mutuelle.

Pendant il faut constater que, malheureusement, parmi les obstacles que les promoteurs de l'intégration européenne doivent affronter et vaincre, les barrières linguistiques sont particulièrement redoutables. Il suffit de nous rappeler les ennuis (pour utiliser un euphémisme!) provoqués par l'existence de groupes ethniques parlant des idiomes différents au sein de certains Etats européens. A plus forte raison de telles différences risquent de compromettre toute tentative de faire augmenter la cohésion politique et économique de l'Europe occidentale.

Plusieurs solutions ont été proposées à ce délicat problème, mais nous sommes encore très loin d'un accord sur le choix d'une de ces propositions. Les organismes européens commencent à s'intéresser à la question et à discuter les solutions, dont quelques-unes ont un âge vénérable! Les obstacles linguistiques ont été évoqués, par exemple, lors d'un colloque organisé à La Haye en mars 1977 sous les auspices du Conseil de l'Europe («XXX^e Table ronde des problèmes de l'Europe» - voir le compte rendu publié dans le numéro 8-9 du «Bulletin Européen»); une discussion plus spécifique et profonde y a été consacrée très récemment, les 5 et 6 octobre, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg (voir le rapport de M. Fredenk Piket, Pays-Bas, sur les langues vivantes en Europe).

LES TROIS SOLUTIONS

On a parlé tout à l'heure de «plusieurs solutions» anciennes ou récentes. Il est pourtant assez facile de les réduire à trois types:

(a) Convaincre les gouvernements européens de l'utilité d'adopter comme langue unique *une des langues parlées en Europe* et jouissant d'un grand prestige. Cette langue devrait être enseignée obligatoirement et employée dans tous les pays parallèlement aux idiomes locaux; elle serait l'instrument de communication dans les relations internationales au sein de la communauté des Etats européens.

(b) Imposer *une langue unique artificielle* comme l'espéranto, ce qui aurait le double avantage de ménager la susceptibilité de tous les peuples européens (en effet,

l'adoption d'une solution du type (a) favoriserait certains peuples au détriment des autres) et de faire apprendre à tous une langue simple et facile (pas de verbes irréguliers, pas de déclinaison, etc.).

(c) Développer l'enseignement des langues afin d'arriver à la situation que chaque adulte vivant dans un pays européen puisse comprendre et parler *au moins trois langues* (la langue maternelle et deux autres langues vivantes).

LE RAPPORT BRUGMANS

Cette dernière solution a été exposée à La Haye, en mars dernier, par le Professeur Henry Brugmans, Recteur Honoraire du Collège d'Europe, dans son rapport présenté à la XXX^e Table Ronde des problèmes de l'Europe:

« Dans une société aussi mobile que la nôtre, la nécessité d'apprendre des langues se pose à tout le monde, avec ou sans intégration. A ce sujet, la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe est formelle: l'étude des langues est une des clefs de notre problème. Mais la réalité est malheureusement décevante. Depuis des années, le niveau linguistique des Européens ne s'est pas amélioré, au contraire. Sans doute, la race de ceux qui ne connaissent pas un minimum d'anglais est en voie de disparition. Mais dans la plupart des cas, il s'agit seulement de quelques mots élémentaires, dont la valeur culturelle reste minime. Dans ces conditions, même le tourisme social, dont on a attendu des miracles, ne contribue que relativement peu à la compréhension entre les peuples. En plus, dans certains pays, le nombre de langues étrangères enseignées n'augmente pas, mais diminue. En Hollande, par exemple, depuis une génération, le français a beaucoup perdu, malgré l'appartenance du pays au Benelux.

Et, en évoquant les difficultés linguistiques que rencontrent notamment les institutions européennes, le Professeur Brugmans estimait qu'il est nécessaire de connaître au moins trois langues.

Plusieurs participants se sont aussitôt prononcés contre l'opportunité de réduire le nombre des langues européennes utilisées afin de promouvoir l'intégration européenne car, ont-ils souligné, c'est sa diversité qui constitue l'essence même de l'Europe. Les plus intransigeants sont allés jusqu'à admettre la nécessité de placer toutes les langues européennes sur un pied d'égalité, qu'il s'agisse du breton, du danois ou du français car toute langue est en harmonie avec l'âme d'un peuple et faire violence à la langue d'un peuple revient à mutiler sa culture.

L'espoir de beaucoup d'euro péistes repose dans la mise en oeuvre de la Convention culturelle européenne, qui énonçait comme un principe fondamental l'encouragement de l'enseignement des langues vivantes, et dans l'application des résolutions de la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation (à partir de 1961). Le 25 janvier 1969 le Comité des Ministres adopte une résolution qui a suscité les plus grandes espérances.

LE COMITE DES MINISTRES ESTIME...

- que, pour parvenir à une véritable unité de vues entre les pays d'Europe, il faut supprimer les barrières linguistiques qui les séparent;

- que la diversité linguistique fait partie du patrimoine culturel européen et que, loin d'être un obstacle à l'unité, elle doit, grâce à l'étude des langues vivantes, devenir une source d'enrichissement intellectuel;

- que c'est seulement par une généralisation de l'étude des langues vivantes européennes que la pleine compréhension mutuelle et la coopération seront rendues possibles en Europe;

- que c'est par une meilleure connaissance des langues vivantes européennes que l'on parviendra au resserrement des liens et à la multiplication des échanges internationaux dont dépend de plus en plus le progrès économique et social en Europe;

- que la connaissance d'une langue vivante n'est plus aujourd'hui un luxe réservé aux membres d'une élite, mais un instrument d'information et de culture que tous doivent pouvoir posséder.

Dans la même résolution on invite les différents gouvernements à promouvoir la coopération avec les associations d'enseignants s'intéressant à l'enseignement des langues vivantes, à encourager la création de telles associations et à assurer «la mise en oeuvre du programme européen intensifié de langues vivantes».

Le cadre était tout tracé, mais, à part quelques exceptions, rien ne fut fait pour l'utiliser.

LE RAPPORT PIKET

Enfin, comme nous l'avons dit, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont discuté les 5 et 6 octobre le rapport du député hollandais Frederik Piket sur les langues vivantes en Europe et un projet de recommandation présenté par la Commission de la culture et de l'éducation.

Il est question dans ce rapport non seulement de théories et de principes - qui ont fini par lasser, mais de quelques problèmes concrets, tels que l'action en faveur des migrants et pour la défense des minorités linguistiques, ainsi qu'à une nouvelle méthode, élaborée par un groupe d'experts institué en 1971, pour l'enseignement des langues: «le système d'unités capitalisables et du niveau-seuil».

Ce que l'on propose n'est ni un cours ni un programme mais une nouvelle méthode ouverte qui donne la première place à la langue en tant que moyen de communication orale. Car il est postulé que la plupart des apprenants souhaitent acquérir un certain niveau de compétence de base dans la langue étrangère de leur choix, qu'ils apprennent celle-ci dans un but très particulier ou simplement pour se tirer d'affaire dans des situations courantes. Ce premier pas est celui qui, comme l'a dit l'un des experts, leur permet de «franchir le seuil de la communication dans la langue étrangère», et c'est pourquoi on parle de «niveau-seuil». Celui-ci comprend plusieurs unités, auxquelles l'apprenant peut en ajouter d'autres selon ses besoins.

Même les composants de cette première phase peuvent changer. Pour citer un exemple important: le niveau-seuil tel qu'il est actuellement formulé pour les élèves des écoles met davantage l'accent sur l'aptitude à écrire dans la langue étrangère, que ne le fait le niveau-seuil destiné aux adultes, dont l'objectif premier est la communication orale, au moins au début de l'apprentissage.

Au-delà du niveau-seuil, le groupe d'experts recommande les moyens par lesquels l'apprenant peut apporter des compléments à ses connaissances et à ses aptitudes, tant générales que spécialisées, selon ses besoins. Chaque nouvelle «unité» linguistique qu'il apprend à maîtriser doit être définie de façon «fonctionnelle» c'est-à-dire selon l'utilisation que l'apprenant pourra faire de son savoir, par exemple remplir une feuille de sécurité sociale dans la langue étrangère, ou participer à une réunion de comité.

Il est évident que des situations différentes appellent des types et des degrés de compétence différents et l'on estime que l'apprentissage deviendrait beaucoup plus rationnel s'il était ainsi divisé en un certain nombre d'unités, conformément à ces différentes exigences.

Selon le système des unités capitalisables, l'élève se verrait accorder un certain nombre de points capitalisables dans le processus d'apprentissage de la langue. Les unités en question seraient en principe intégrées à un système d'ensemble, avec les normes généralement reconnues. Si une telle structure était établie pour l'enseignement des langues vivantes dans toute l'Europe, elle ne manquerait pas de favoriser la mobilité dans l'enseignement.

Le trait le plus caractéristique du système d'unités capitalisables en cours d'élaboration est sa souplesse. Il convient à une grande diversité d'apprenants (son application au français, par exemple, a déjà été prévue pour quatre catégories différentes d'apprenants: les touristes et voyageurs, les travailleurs migrants et leurs familles, les spécialistes en professionnels demeurant dans leur pays d'origine et enfin les enfants, adolescents et jeunes adultes en milieu scolaire ou universitaire). Il a également été formulé, pour l'anglais, à l'intention de la première catégorie (touristes). Les adaptations pour l'alle-

mand, l'espagnol et l'italien en sont actuellement à des stades divers d'élaboration.

Cette application relativement rapide à des langues différentes a été possible parce que les diverses unités ne sont pas définies pour telle langue particulière. Chaque unité comprend en effet «un système de catégories logiquement définies» et précise les situations (par exemple, rôles sociaux), sujets (par exemple, santé et protection sociale), notions (par exemple, relations temporelles) etc. que l'apprenant doit pouvoir maîtriser pour atteindre un objectif donné. On rapporte ensuite à chaque catégorie des expressions de la langue choisie en tenant compte de ses exigences et particularités. A ces catégories, qui ne sont particulières à aucune langue, on ajoute une autre brève liste qui, elle, se rapporte spécifiquement à la langue considérée, et comprend des idiotismes et des constructions que l'élève doit connaître.

Outre l'avantage d'une application des mêmes principes à l'enseignement des langues vivantes aux apprenants de tout niveau, le nouveau système offre une sorte de modèle de processus intégré allant du scolaire à l'éducation des adultes et il constitue par conséquent un outil approprié à la mise en oeuvre de l'«éducation permanente». C'est peut-être à propos des langues vivantes que les adultes sentent avec le plus d'acuité que leur formation scolaire n'a pas pourvu aux nécessités de leur vie d'adulte. On est donc particulièrement justifié d'établir un lien organique entre langues vivantes apprises à l'école et langues apprises ultérieurement. Le nouveau système doit également rendre beaucoup plus net le rapport entre enseignement et vie courante, dans un domaine à tout le moins, puisque la matière étudiée sera directement applicable dans des situations banales.

Nous citerons, en guise, de conclusion, les propos mêmes du Professeur Rim, le directeur de ce projet glottodidactique:

«Le système assurerait un ensemble de principes communs en vue de l'organisation de l'apprentissage linguistique à tous les niveaux et pour toutes les langues européennes et introduirait ainsi une certaine unité là où il n'y avait jusqu'ici que le chaos. Il servirait les objectifs généraux du Conseil de l'Europe au moins de deux manières capitales. D'abord, en augmentant l'efficacité de l'apprentissage linguistique, il permettrait à un nombre d'individus plus grand que jamais d'entrer directement en contact avec des interlocuteurs d'autres langues et favoriserait ainsi la compréhension internationale. En second lieu, le système constituerait une base solide pour la coordination des programmes éducatifs et la reconnaissance réciproque des normes, au moins en un domaine d'enseignement majeur, dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe».

PROJET DE RECOMMANDATION

Il faudra soumettre cette nouvelle méthode à beaucoup d'épreuves et d'expériences avant de la proposer à l'échelle communautaire. Pour le moment il faut se contenter des recommandations générales formulées ces jours-ci, à Strasbourg; la Commission de la culture et de l'éducation recommande au Comité des Ministres:

- a. d'inviter les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe à développer l'enseignement des langues vivantes, en tenant compte:
 - i. des besoins particuliers des groupes sociaux défavorisés, notamment des migrants;
 - ii. de la nécessité de diversifier les langues enseignées;
 - iii. de l'utilité culturelle de préserver les minorités linguistiques en Europe;
 - iv. des aspects pédagogiques de l'apprentissage des langues;
- b. de favoriser, pour l'enseignement des langues, l'adoption de politiques éducatives coordonnées inspirées des propositions élaborées au niveau européen;
- c. de faire connaître les suites données par les Etats membres à la Résolution (69) 2 adoptée par le Comité des Ministres;
- d. d'apporter son appui aux activités du CCC dans le domaine des langues vivantes, notamment aux travaux du groupe d'experts qui a élaboré une méthode fondée sur un niveau-seuil et un système européen d'unités capitalisables pour l'apprentissage des langues vivantes par les adultes.

I.S.

THE CRUCIFIXION OF ROMANIA

by NICOLA BACIU

A new book written by Mr. Daniel Yergin, throws new light on the criminal error made by Churchill, in his «deal» with Stalin, on how he sold out Eastern Europe, especially Romania, to Russia.

«Bulletin Européen», this excellent reviews of Dr. Const. Dragan, has been printing the map of mutilated Europe on its cover for two decades now together with the infamous «percentages» of the evil Russian «protectorate» established on October 9, 1944 in Moscow.

We already knew of a «secret deal», we knew of the «percentages», but in this new book, we find «the ultra-secret minutes» of the October meeting.

Found by «accident», or by a «leak», in the files of General Ismay, the Chief of Staff of the British army, these minutes reveal not only that Churchill HIMSELF OFFERED STALIN all the Eastern European countries, with a 95% control of Romania, in exchange of Greece for Great Britain, but also how he asked Stalin to help him find the «diplomatic way» to achieve this deal. Churchill asked Stalin to find with him the best cover-up for their accord, thus tricking the American people and the world into accepting it.

From this fantastic document we can better see the character, the complexity and the duplicity of Churchill, and his tragic political misjudgment in his secret deal.

With his well-known cynicism and brutality, Churchill himself writes in the fifth volume of his Memoirs, how he proposed on a scrap of paper to give Stalin 100% of Poland, Estonia, Latvia, Lithuania; 90% of Romania, 75% of Bulgaria, 50% of Hungary and Yugoslavia, and all this in order to keep British control of Greece.

Churchill wrote, however, that this was just a «temporary agreement» until the «peace treaty» was signed.

The top-secret minutes found by Mr. D. Yergin absolutely refute Churchill's statement, showing clearly that, on the con-

trary, his accord with Stalin was final and for ever.

And no wonder. His ambassador in Washington, Lord Halifax, had already tried on May 30, 1944, to convince the then Secretary of State, Cordell Hull, to agree to give away Eastern Europe to Stalin, «because the British had already promised Moscow this deal».

Cordell Hull rejected such preposterous demand and told Lord Halifax that the American people would be shocked to hear about such zones of influence and would never accept them. Churchill insisted, and he sent directly to President Roosevelt three telegrams, on May 5, June 4, and June 10, 1944 asking for the accord.

Finally, on June 11, 1944, in the absence, and without the knowledge of his Secretary of State, President Roosevelt agreed to give such zones of influence, but only on a «three months basis». (see C. Hull's memoirs, pages 1451-1458).

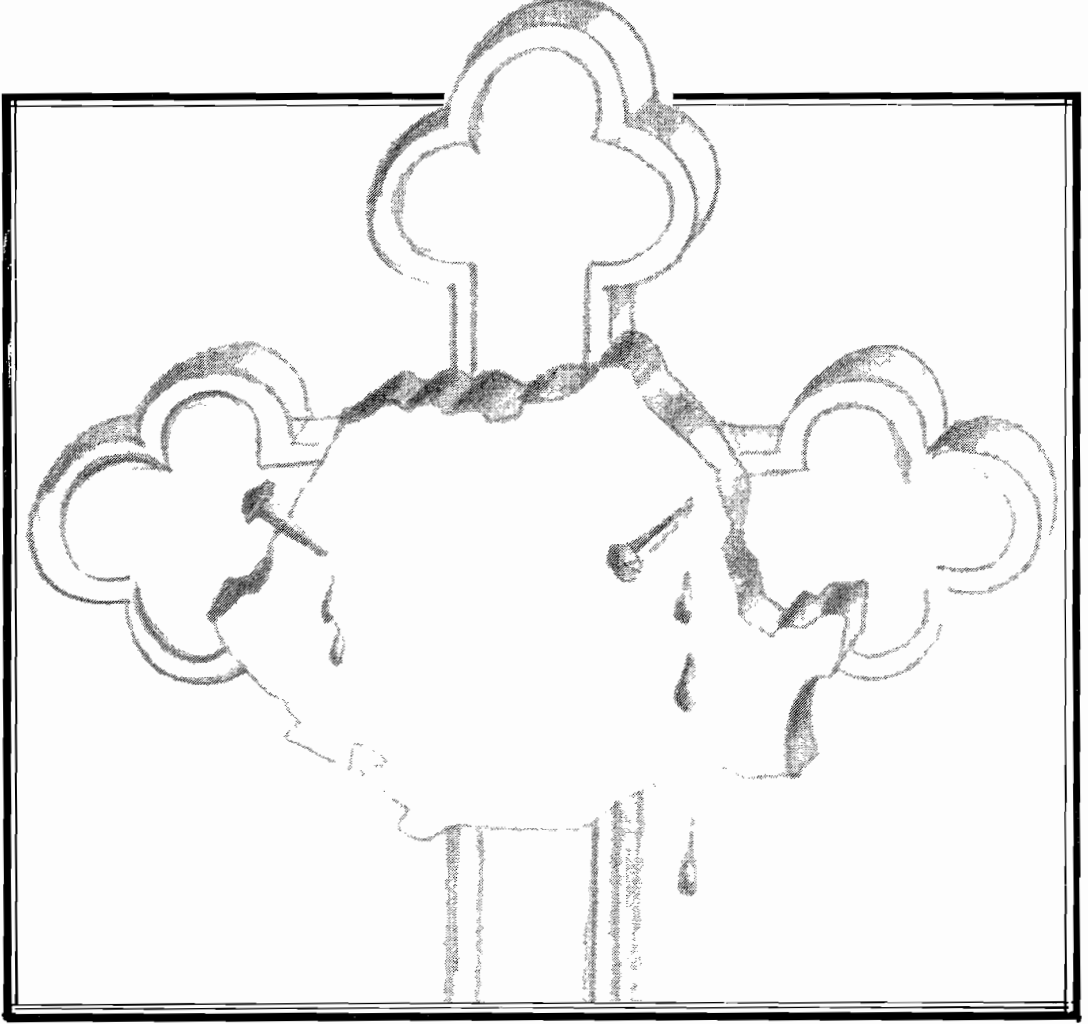
To what degree the State Department was kept ignorant of such secret deals, we can also find out from James Burns who, in «Speaking Frankly», page 114, writes that he «heard of rumours» of such an accord between Churchill and Stalin.

Churchill, later realising his tragic misjudgment and error, tried with his duplicity and unscrupulous cynicism, to put the onus on others for his own faults and misdeeds.

Thus, in an interview with your distinguished Mr. C.L. Sultzberger, on July 9, 1956, Churchill dared to blame President H. Truman: «It was then (in the first months of Truman's presidency) that we lost Eastern Europe.»

How can we qualify a man who, on October 9, 1944, gave away Eastern Europe to Stalin by a secret agreement, and later blamed Truman who became president only on April 12, 1945?

Isn't it distressing to see how an unscrupulous single man can dispose, through the channels of secret diplomacy, of the fate of half of Europe, or even the whole



world?

However, for the full History records, I must add, that in spite of the official American policy, President Roosevelt was in total collusion with Churchill on the heart of the matter.

In my opinion, Roosevelt put Churchill to make the deal, because he could not afford to face the generous and valiant American people, or Congress, with such a proposition.

But long before Churchill, Roosevelt himself promised Stalin the same control of Eastern Europe, and this two years ahead of Yalta, and one and a half years ahead of Churchill's deal.

On February 20, 1943, Roosevelt wrote a letter to his friend, Mr. Zabrowsky, President of the Zionist Movement, who was going to meet Stalin, asking him to «assure Mr. Stalin that he will have a large zone of expansion in the small countries of Eastern

Europe». (Please see this letter in the Memoirs of Mr. J. Doussinague, former high-ranking diplomat of General Franco)

On September 2, 1945, the President also confirmed his intentions to Cardinal Spellman who writes - with horror - about this conversation, on page 223 of his memoirs.

In the light of these new documents and facts, no wonder that the new President J. Carter wants an open and moral diplomacy.

However, he must extend it and his campaign, not only for «human rights», but also for «the rights of people» and to initiate and carry out a policy of independence for the countries enslaved by the tragic deal made by Churchill and Stalin.

For those innocent people never accepted Soviet tyranny, and never will.

N.B.

New York

Livres reçus

L'Europe sans Défense? 48 heures qui pourraient changer la face du monde. *By General Robert Close. Editions Arts et Voyages, 88 Avenue de Tervueren, Brussels 1040, Belgium. 49 F francs.*

It would probably be hard to find a military book published over the last 10 or 15 years which has unleashed a greater storm than this one. When its central thesis - that by using ultra-modern Blitzkrieg tactics the Soviet forces in East Germany could occupy the Ruhr and overrun two thirds of the Federal Republic in 48 hours - was first publicly aired in March of 1976, the result was an uproar of the first magnitude. The West German Defence Ministry was so shaken by the Belgian general's claims that it demanded his dismissal from his post as Programme Studies Director at the NATO Defence College in Rome.

Sensational though General Close's thesis might at first sound, it is anything but an arbitrary hypothesis. Nor when this book was finally published, in December of last year, was this thesis as novel as an alarmist press coverage had made it seem.

General Close argues that the Soviets would probably not need to use more than 500 helicopters in the initial phase of a Blitzkrieg operation. Under cover of night, on an early Sunday morning in July or August - when so many key Western officials and others are off on vacation - they could be dispatched across the frontier dividing the two Germanies at 3.30 am and alight not long afterwards close to the nearest NATO barracks compounds which (so the author claims) lack anti-aircraft defences capable of dealing with this kind of assault. Exploiting the element of surprise and knowing the exact whereabouts of their objectives, these airborne shock troops could neutralize guard-houses; seize or destroy command-posts; blow up or utilize ammunition depots, and play havoc with Allied communications. A fleet of light helicopter gunships could simultaneously or shortly

afterwards go into action against the advanced radar stations, thus helping the Soviets to establish aerial supremacy during the first daylight hours.

Not more than 500 transport planes would be needed to carry the equivalent of two airborne divisions westward to seize a number of key military and civilian airports, including several (like the Wahn airfield between Bonn and Cologne) near the Rhine. While highly trained saboteurs went to work blowing up and disorganizing the telephonic networks, other commando units would be catching sleeping officers in their beds, thus further disorganizing the possibilities of a co-ordinated and effective military reaction to the invasion.

Alerted at 2 am on this fateful Sunday morning, the Soviet divisions stationed closest to the interzonal border could cross over into West Germany not more than three hours later (5 am), followed by a second wave which, having farther to travel, could reach the border at 2 pm, with a third wave rolling on into West Germany at around six in the evening. Travelling at an average speed of 30 kilometers per hour, the first wave of tanks could have bypassed Bielefeld in the North and have reached the outskirts of Frankfurt in the centre by 2 pm on this same Sunday. By nighfall the most advanced Russian tank units would be moving into the industrial heartland of the Ruhr. (A T-62 tank, as the author points out, can actually reach a speed of 60 kilometers an hour, as was noted during the 1968 invasion of Czechoslovakia).

West could be overrun

Given the dispersion of garrisoned NATO units and the distances separating them from their assigned defence posi-

tions, most of these would be overrun before the Allied troops could reach them. Saboteurs would be at work everywhere to spread confusion aided by some of the 16,000 to 20,000 agents who are known to be working in the Federal Republic for the Soviet KGB or the East German secret police. The autobahns and highways would grow progressively more congested as panic-stricken West Germans took to their cars and attempted to head West. Taken by surprise, the NATO defence units would now find themselves paralysed in their movements by this on-rushing stream of civilian metal. In a word, the Federal Republic, under the impact of this lightning blow, would within a matter of hours be made to resemble the panicky France of the June 1940 *dé-bâcle*.

The most fascinating aspect of this scenario, however, and one which does real credit to its author is the campaign of psychological warfare which would accompany the Blitzkrieg. To limit the eventual damage and to make it clear that it was only pursuing a limited objective, Radio Moscow would, from 8 am on, launch a formidable broadcast offensive designed to explain to a startled world that this lightning assault was needed to ward off an attack being planned by West German revanchists and militarists; that it had been «reluctantly» undertaken in the interests of world peace, and that it was being carried out to obtain the neutralization of Germany, this being needed to remove the last obstacle to an enduring peace in Central Europe. An appeal would go out to all the young people in all the major capitals and cities in the world to pour out into the streets and to demonstrate for world peace - threatened not by the Soviet Union's preventive and salutary military action, but by the prospect of a nuclear holocaust, unleashed on an innocent world by the sole decision of the President of the United States.

Such is the extraordinary scenario which General Close has imagined. He argues, convincingly, that the mixed-up nature of the battle from the very start would make it impossible for US Seventh Army units to bring their tactical atomic guns and rockets into action. There would thus be no possibility of a «graduated

response» - a strange piece of military mythology which was elevated to the rank of official policy in 1968, largely as a sop to Western public opinion, reluctant as usual to face facts. The grim choice then facing the President of the United States would either be to bow to the Soviet fait accompli or to blow himself and much of the planet to smithereens in a strategic duel with the Soviet Union.

Let no one think that these are the wild imaginings of a madman with a taste for the worst-case scenario. They are not. Those who were mad in the late 1930s were not the Cassandras direly predicting the worst, but those who claimed that the Belgian fortress of Eben Emael was impregnable! It was so impregnable that when the showdown came, 71 Wehrmacht parachutists were able to storm it, overpowering its 700 defenders.

Could such a thing be repeated on an infinitely large scale? General Close argues that it could if the Western Allies continue along their present ostrich-like course. However, they, and particularly the West Germans, have it in their power to deter such a Soviet blitzkrieg by building up a formidable force of territorial reservists to back up NATO's regular divisions. More than two million West Germans have now served in the Bundeswehr, but not more than 100,000 of these are subjected to periodic call-ups for training as reservists. This is a large reservoir of manpower which, General Close maintains, must be tapped to make up for the disparity in the ground strength of the West versus the East. Armed with ultra-modern anti-tank weapons and organized into small units of fifteen or twenty men who could be quickly alerted and issued arms from local stocks (as is done in Switzerland), these two million West Germans could be turned into a formidable defence force against advancing tank units. They could be used to defend strategic installations, to deal with saboteurs and infiltrating commandos.

The organization of an effective territorial defence force in West Germany is, however, only part of the answer. It would have to be accompanied by a major beefing-up of the woefully undermanned divisions now stationed on the

soil of the Federal Republic. These must be increased to a 115-130% level of manpower, to make sure that each unit is at a 100% level of military preparedness even when some of the officers and other ranks are off on leave.

General Robert Close thus concludes his book on a positive note, «provided that...» The members of the NATO alliance can still save themselves from such

an Armageddon if they are willing to make the effort. But if not, their decline - from a condition of relative freedom to one of creeping slavery - is ineluctable.

(from Curtis Cate, NATO's vulnerability to a surprise Blitzkrieg revealed, published in «Foreign Affairs Research Institute», 18/1977)

Bibliographie européenne

FRANCOIS VISINE:

L'Europe - Quel Destin?

Préface de Gaston Thorn, Editrice Nagard (Milan), Diffusion par Librairie Européenne (Bruxelles) et Licosa (Florence), 1977, 288 pages, Prix: 265 FB.

L'objet du présent ouvrage de M. François Visine, historiographe et militant de l'Europe, est double: d'une part, donner un aperçu des principaux événements qui, au cours des dernières trente années, ont marqué l'évolution des relations Est-Ouest; d'autre part, au vu du passé et de la situation présente, essayer de dégager les perspectives de l'avenir de l'Europe. Selon M. Visine, «l'Europe doit s'organiser autour d'un concept humaniste en essayant de projeter, par son exemple, l'humanisme à l'échelon de la planète. L'Europe n'est pas une fin en soi: sa vocation doit être de contribuer à la paix mondiale et si possible au mieux-être des peuples». Dans sa préface, M. Gaston Thorn constate que l'auteur aboutit à «une synthèse heureuse d'une Europe de l'avenir où le désirable fait bon ménage avec le possible».

EUROGUIDE 1977/78

Euroguide International SA (11 Bd Prince Henri, Luxembourg; filiale italienne: Via Puccini 3, Milano). Trois volumes pour environ 7 500 pages. Prix de souscription: 10 500 FB. Texte en quatre langues: anglais, italien, allemand et français.

Cette nouvelle encyclopédie européenne, due à une coopération italo-luxembourgeoise, a pour but de fournir une documentation et une analyse des organisations internationales établies en Europe ainsi que des 35 pays d'Europe.

Le premier volume de 1 700 pages qui vient de paraître, est consacré aux organisations transnationales: Communautés Européennes, Comecon, Agences des Nations Unies en Europe, Organisations internationales à vocation mondiale, Organisations internationales à vocation européenne. Les différents chapitres sont précédés d'analyses fournissant un aperçu cohérent et objectif de la matière traitée. Le corps de l'ouvrage est cependant constitué par des informations détaillées sur la structure et la composition des institutions. Presque 300 pages sont consacrées aux Communautés européennes avec des indications sur la composition des diverses institutions, le corps diplomatique, la presse et les accords signés avec les pays tiers. L'Euroguide innove en incluant une analyse du Comecon et d'autres organisations de l'Europe de l'Est.

Le texte est disposé sur quatre colonnes suivant les quatre langues utilisées, ce qui permet de trouver aisément la traduction officielle d'une organisation ou d'une administration.

Les deux autres volumes d'Euroguide qui seront publiés avant la fin de l'année, traiteront des 35 pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est: structures politiques et économiques, données financières, industrielles, démographiques, sociales, culturelles et touristiques. Les trois volumes seront donc un instrument de travail pour quiconque cherche une information sur les organisations internationales établies en Europe.

(D'après EUROPE, Agence Internationale d'Information pour la Presse, N° 2299 du 1er octobre 1977)

François Visine
L'EUROPE
QUEL DESTIN?

Préface de Gaston Thorn



EDITRICE  NAGARD

Diffusion:
Italie et pays extra-européens
Licosa - Firenze (Italie) Via La Marmora n.45
Autre pays d'Europe
Librairie Européenne - Bruxelles (Belgique) Rue de la Loi, 244

MOSCOU - 9 Octobre 1944

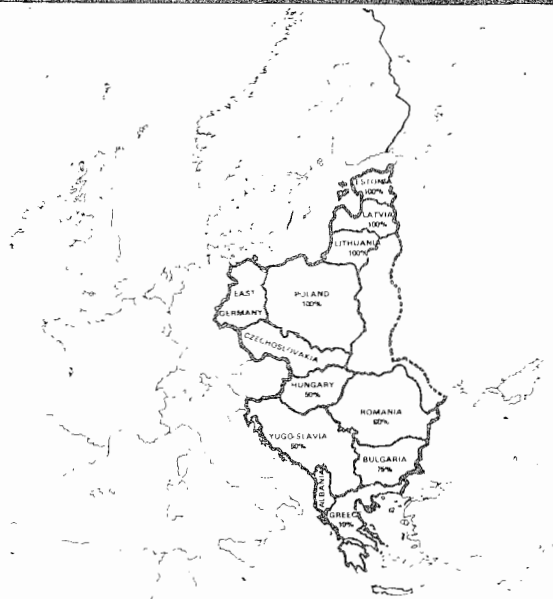
Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations
reconnait le statu quo
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

sommaire

<i>Yvonne Duval</i> : L'eurocommunisme est mort: la crise de la gauche française	1
Royaume-Uni et C.E.E.	4
Berlin et le Parlement européen	6
Conseil de l'Europe: La liberté d'expression et le rôle de l'écrivain	8
Linguistique: La diversité linguistique en Europe	10
<i>Nicola Baciu</i> : The crucifixion of Romania	14
Livres reçus	16
Bibliographie européenne	18

Editrice Nagard Srl - Foro Traiano 1/A Roma

Direttore responsabile: Sabino d'Acunto

Direzione e Redazione: Foro Traiano n.1/A Roma - tel. (06) 679.77.85

Reg. Trib. Roma n.16966 del 15.10.1977 (già n.1861 del 15.2.1951)

Rivista mensile - Sped. Abb.postale gruppo III (70%)

Centro Stampa Butangas - Milano via Larga, 11